

CORONAVIRUS COVID-19

LE POINT SUR LA SITUATION

COMMUNICATION

COVID-19 : Les mesures de précaution prises par la Ville de La Baule-Escoublac dans le contexte du Coronavirus

MISE A JOUR LUNDI 2 MARS 2020.

Publié le 02 mars 2020

Communiqué de la ville de La Baule-Escoublac

Dans le cadre de la lutte contre le virus COVID-19, les autorités de santé ont fait évoluer leurs préconisations et la ville de La Baule-Escoublac a **actualisé en conséquence les mesures de précautions** prises depuis jeudi 27 février dans les établissements de petite enfance, périscolaires, écoles primaires et élémentaires publiques.

Les mesures de vigilance et de confinement recommandées par les autorités sanitaires pour les personnes arrivant d'une zone où circule activement le virus ont évolué et **tous les enfants peuvent être accueillis au sein des établissements scolaires et des activités périscolaires.**

La Mairie demande cependant aux parents d'enfants ayant voyagé, particulièrement à l'étranger et dans les zones où circule activement le virus, de prévenir de cette situation son service en charge de la vie scolaire et la direction de l'école.

Si les parents décident, sous leur responsabilité, de mettre leur enfant à l'école, il leur est demandé d'accroître leur vigilance et de prendre sa température deux fois par jour. Les personnels municipaux alerteront les parents si l'enfant présente un symptôme et ils devront immédiatement venir le chercher.

Dans les autres bâtiments, sites et services municipaux, un affichage officiel d'information sur le coronavirus est renforcé, à destination du public.

Pour mémoire, en cas de doute ou de question concernant le coronavirus, il est recommandé de contacter :

- › La plateforme téléphonique pour le public : **0 800 130 000**
- › Le site internet du ministère indiquant les mesures à prendre : solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/coronavirus-PS (<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/coronavirus-PS>)

La cellule de crise de la Mairie reste active et mobilisée pour faire face à toute évolution de la situation actuelle ; elle rappelle **qu'il n'y a pas de nouveau cas avéré à La Baule-Escoublac, que la résidence Bôle Eden n'a jamais eu de résident malade et que la ville n'est pas non plus aujourd'hui déclarée comme foyer de contagion.**

Communiqué de la ville de La Baule-Escoublac

Janvier 2020

INFORMATION CORONAVIRUS

2019-nCoV

POUR MIEUX COMPRENDRE

1 Qu'est-ce que le coronavirus 2019-nCoV ?

Les coronavirus constituent une famille de virus, à l'origine chez l'Homme de maladies allant d'un simple rhume à des pathologies respiratoires graves. Un nouveau coronavirus à l'origine d'infections pulmonaires a été détecté en Chine fin décembre 2019.

2 Quelles sont les zones à risque ?



Les premiers cas ont été détectés dans la ville de Wuhan (Chine). Avant tout voyage s'informer des zones concernées en consultant la rubrique **Conseils aux voyageurs** sur le site diplomatie.gouv.fr

3 Quels sont les modes de transmission ?

Les infections pulmonaires à coronavirus se transmettent par voie aérienne (postillons, toux...) **lors d'un contact étroit et rapproché** avec une personne malade. Aucune transmission via des objets n'a été rapportée à ce jour.

4 Quand une personne est-elle contagieuse ?

Une personne est contagieuse **uniquement** à l'apparition des symptômes.

PAS de symptôme = PAS de risque d'être contagieux

5 Quels sont les premiers symptômes ?

Fièvre, toux, difficulté à respirer survenant dans les 14 jours après le retour d'une zone à risque.





6 Comment peut-on se protéger ?

> pour les personnes malades, le port du masque chirurgical est recommandé afin d'éviter de diffuser la maladie par voie aérienne.

> pour les personnes non malades le port de ce type de masque n'est pas recommandé et son efficacité n'est pas démontrée.

> les professionnels de santé en contact étroit avec les malades doivent utiliser des équipements de protection spécifiques.

Le lavage des mains est recommandé dans tous les cas.

7 Que doit faire une personne de retour d'une zone à risque ?

Au retour d'une zone où circule le coronavirus

En cas de fièvre, de toux, de difficultés à respirer **dans les 14 jours** après le retour

15

Rester chez soi et contacter le Samu-Centre 15 en signalant ce voyage

Ne pas aller chez le médecin ou aux urgences de l'hôpital et éviter tout contact avec son entourage.

8 Quels sont les traitements ?

La prise en charge repose sur le traitement des symptômes mis en œuvre dans les établissements de santé identifiés.

Vous avez des questions ?

<https://solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus>

VILLE DE *La Baule* ESCOUBLAC

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Information coronavirus | Les gestes à adopter

Information coronavirus | Pour mieux comprendre

<https://www.labaule.fr/information-transversale/actualites/mise-a-jour-lundi-2-mars-2020-les-mesures-de-precaution-prises-par-la-ville-de-la-baule-escoublac-dans-le-contexte-du-coronavirus-3583?>

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique et le jeter**



**SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque
chirurgical jetable**



Vous avez des questions
sur le coronavirus ?

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

0 800 130 000

(appel gratuit)

VILLE DE
La Baule
ESCOUBLAC

VILLE DE LA BAULE

Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

📞 02 51 75 75 75

